

INITIATIVE HAUTS DE FRANCE

Terrabundo

1 Rue Christian Maille

59710 ENNEVELIN



RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

INITIATIVE HAUTS DE FRANCE

Terrabundo
1, rue Christian Maille
59710 ENNEVELIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'Association INITIATIVE HAUTS DE FRANCE,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « INITIATIVE HAUTS DE FRANCE » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



2 bis, Chemin de la Blanchisserie - 59400 Cambrai - Tél. 03 27 82 27 11 - contact@bdl-experts.com

www.bdl-experts.com

Cambrai
Arras

Valenciennes
Marcq-en-Barœul

Saint-Amand
Lambersart

La Bassée
Armentières

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable, exposé dans les « règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes, relatif à l'application du nouveau règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons validé les subventions de fonctionnement avec les conventions et les justificatifs de dépenses.

Nous avons contrôlé les écritures de clôture des fonds relance.

Nous avons cadré les prêts octroyés avec le logiciel de gestion de prêts et nous nous sommes assurés de la correcte dépréciations comptabilisées.

Nous avons, par ailleurs, contrôlé la justification des fonds restant à reverser.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marcq-en-baroeul, le 17 juin 2026

SAS BDL AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des
Commissaires aux Comptes,
rattachée à la CRCC des Hauts-de-France



Claire CHAVALLE
Commissaire aux Comptes associée



Bilan Actif

		Du 01/01/2025 au 31/12/2025		Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Bilan Actif		Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net
Frais d'établissement	I			
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires		9 408	9 408	2 006
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles		35 687	15 207	20 480
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés		40 416		40 416
Prêts		2 062 549	438 049	1 624 501
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II		2 148 060	462 664	1 685 397
Comptes de liaison	III			
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés		28 459		28 459
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances		210 562		210 562
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement		2 215 000		2 215 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités		2 674 440		2 674 440
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV		5 128 461		5 128 461
Frais d'émission des emprunts	V			
Primes de remboursement des emprunts	VI			
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif	VII			
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)		7 276 521	462 664	6 813 858

Bilan Passif



Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	3 937 033	3 471 495
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	152 090	7 195 940
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	434 947	292 613
Excédent ou déficit de l'exercice	158 708	107 872
Situation nette	4 682 778	11 067 920
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	2 592	4 598
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	4 685 370	11 072 517
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 309	83 202
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	81 388	66 966
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 877 186	388 138
Produits constatés d'avance	93 606	123 775
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	2 128 488	662 080
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	6 813 858	11 734 597

Compte de résultat



Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	110 267	97 883
Vente de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	202 674	228 184
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		4 825
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	3 280	38
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	316 221	330 931
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	98 809	120 177
Aides financières		20 000
Impôts, taxes et versements assimilés	967	1 339
Salaires	165 091	156 179
Cotisations sociales	64 997	61 275
Dotations aux amortissement et dépréciations	9 662	9 773
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 218	2 173
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	341 744	370 916
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-25 524	-39 985
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	443 875	
Autres intérêts et produits assimilés	99 342	197 448
Reprises sur dépréciations et provisions	171 639	152 322
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	714 856	349 771

Compte de résultat (suite)



Compte de résultat (Suite)

Du 01/01/2025
au 31/12/2025Du 01/01/2024
au 31/12/2024

	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	438 049	171 639
Intérêts et charges assimilées	78 988	15 146
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	517 036	186 785
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	197 820	162 986
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	172 296	123 001
Produits exceptionnels V		21 317
Charges exceptionnelles VI		9 612
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		11 705
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	13 588	26 834
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 031 076	702 018
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	872 368	594 146
EXCÉDENT OU DÉFICIT	158 708	107 872
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	4 500	4 550
Bénévolat	2 040	7 125
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	6 540	11 675
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	4 500	4 550
Personnel bénévole	2 040	7 125
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	6 540	11 675



Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 6 813 858 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 158 708 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2022-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

La région a procédé à la liquidation des fonds Relance à la date du 31/03/2025.

Cette décision a engendré le solde des fonds inscrits au passif dans les comptes 103430 "Fonds Relance Covid avec droit de reprise" pour un montant de 7 041 849 € d'une part, et la liquidation des prêts Relance pour un montant de 2 322 262 €, dont une perte 1 864 576 € est supportée dans les financeurs.

Changements comptables

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2022-06 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

A adapter en décrivant les modifications éventuelles sur les rubriques suivantes :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|------------|
| • Logiciels | 4 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | 3 à 4 ans, |
| • Autres | 3 à 4 ans. |

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir, notamment :

- Fonds Région BPI ECT : 103 711 €,
- Fonds Région PRCTA : 23 100 €,
- Autres fonds à recevoir : 83 751 €

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 34 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 60 €/heure correspond à un montant de 2040 euros.

L'association bénéficie d'une prestation comptable de mécénat de compétence valorisée à hauteur de 4 500 €.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées au compte de résultat.

Au 31/12/2025, il reste un solde de subvention d'investissement non consommé de 2 592 €.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants



Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	9 408			9 408
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 408			9 408
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	34 490	1 197		35 687
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 490	1 197		35 687
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	40 000	416		40 416
Prêts	4 129 666	376 950	2 444 067	2 062 549
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	4 169 666	377 366	2 444 067	2 102 965
TOTAL GÉNÉRAL	4 213 565	378 563	2 444 067	2 148 060

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements			Entrées	
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	1 197			1 197		
Total immobilisations financières	377 366			377 366		
TOTAL GÉNÉRAL	378 563			378 563		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements			Sorties	
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières	2 444 067			2 444 067		
TOTAL GÉNÉRAL	2 444 067			2 444 067		

Commentaires : néant

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels



Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	7 402	2 006		9 408
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 402	2 006		9 408
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	7 550	7 657		15 207
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 550	7 657		15 207
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	14 953	9 662		24 615

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	2 006				
Immobilisations corporelles	7 657				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	9 662				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant



Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	2 062 549	557 207	1 505 342
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	28 459	28 459	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	869	869	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30	30	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	209 663	209 663	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	2 301 570	796 228	1 505 342
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	376 950		
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 272 427		

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	76 309	76 309		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	28 294	28 294		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 201	24 201		
Impôts sur les bénéfices	27 351	27 351		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 541	1 541		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	1 877 186	1 877 186		
Produits constatés d'avance	93 606	93 606		
TOTAL	2 128 488	2 128 488		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant



Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	3 471 495	-34 462	500 000		3 937 033
Fonds propres avec droit de reprise	7 195 940			7 043 850	152 090
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	292 613	142 334			434 947
Excédent ou déficit de l'exercice	107 872	-107 872	158 708		158 708
Situation nette	11 067 920		658 708	7 043 850	4 682 778
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	4 598		9 408	11 414	2 592
Provisions réglementées					
TOTAL	11 072 517		668 116	7 055 264	4 685 370

Commentaires : néant



Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES					
TOTAL DES PROVISIONS					

Commentaires : néant



Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	171 639	438 049	171 639	438 049
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	171 639	438 049	171 639	438 049
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients				
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT				
TOTAL GÉNÉRAL	171 639	438 049	171 639	438 049

Commentaires : néant



Contributions volontaires en nature

	31/12/2025	31/12/2024
Répartition par nature de charge	Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)		
TOTAL		
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)		
TOTAL		
862 - Prestation		
Mécénat de compétence Expertise comptable	4 500	4 550
TOTAL	4 500	4 550
864 - Personnel bénévole		
Comités	2 040	7 125
TOTAL	2 040	7 125
TOTAL GENERAL	6 540	11 675
	31/12/2025	31/12/2024
Répartition par nature de ressources	Crédit	Crédit
870 - Dons en nature		
TOTAL		
871 - Prestation en nature		
Mécénat de compétence Expertise Comptable	4 500	4 550
TOTAL	4 500	4 550
875 - Bénévolat		
Comités	2 040	7 125
TOTAL	2 040	7 125
TOTAL GENERAL	6 540	11 675



Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL		3

Commentaire



Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 729	51 229
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	39 705	25 938
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 088	33 788
TOTAL	96 522	110 955

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		900
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		900

Commentaires : néant



Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	93 606	123 775
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL	93 606	123 775

Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation		
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL		

Commentaires : néant



Bilan Actif N-1

(version arrêtée et publiée)

Bilan Actif		Au 31/12/2024
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et de développement		
Donations temporaires d'usufruit		
Concessions, brevets et droits similaires		2 006
Autres immobilisations incorporelles		
Immobilisations incorporelles en cours		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Terrains		
Constructions		
Installations techniques, matériel et outillages industriels		
Autres immobilisations corporelles		26 940
Immobilisations corporelles en cours		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Immobilisations financières		
Participations et créances rattachées		40 000
Autres titres immobilisés		3 958 027
Prêts		
Autres immobilisations financières		
	TOTAL I	4 026 973
Comptes de liaison	II	
Actif circulant		
Stocks et encours		
Créances		
Créances clients, usagers et comptes rattachés		11 468
Créances reçues par legs ou donations		
Autres		766 550
Valeurs mobilières de placement		4 200 000
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		2 729 606
Charges constatées d'avance		
	TOTAL III	7 707 624
Frais d'émission des emprunts	IV	
Primes de remboursement des obligations	V	
Écarts de conversion actif	VI	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	11 734 597



Bilan Passif N-1

(version arrêtée et publiée)

Bilan Passif		31/12/2024
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		3 471 495
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		7 195 940
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		292 613
Excédent ou déficit de l'exercice		107 872
	Situation nette	11 067 920
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		4 598
Provisions réglementées		
	TOTAL I	11 072 517
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
	TOTAL III	
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	TOTAL IV	
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		83 202
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		66 966
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		388 138
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		123 775
	TOTAL V	662 080
Écarts de conversion passif	VI	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	11 734 597



Compte de résultat N-1

(version arrêtée et publiée)

Compte de résultat	31/12/2024
Produits d'exploitation	
Cotisations	97 883
Ventes de biens et services	
Ventes de biens	
- dont ventes de dons en nature	
Ventes de prestations de services	
- dont parrainages	
Produits de tiers financeurs	
Concours publics et subventions d'exploitation	228 184
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	
Ressources liées à la générosité du public	
Dons manuels	
Mécénats	
Legs, donations et assurances-vie	
Contributions financières	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	4 825
Utilisations des fonds dédiés	
Autres produits	38
TOTAL I	330 931
Charges d'exploitation	
Achats de marchandises	
Variation de stocks	
Autres achats et charges externes	120 177
Aides financières	20 000
Impôts, taxes et versements assimilés	1 339
Salaires et traitements	156 179
Charges sociales	61 275
Dotations aux amortissements et dépréciations	9 773
Dotations aux provisions	
Reports en fonds dédiés	
Autres charges	2 173
TOTAL II	370 916
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-39 985
Produits financiers	
Produits financiers de participation	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	197 448
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	152 322
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL III	349 771
Charges financières	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	171 639
Intérêts et charges assimilées	15 146
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL IV	186 785
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	162 986
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	123 001



Compte de résultat N-1 (Suite)

(version arrêtée et publiée)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2024
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	3 855
Sur opérations en capital	17 462
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
TOTAL V	21 317
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	3 320
Sur opérations en capital	6 291
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	
TOTAL VI	9 612
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	11 705
Participation des salariés aux résultats	VII
Impôts sur les bénéfices	VIII
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	702 018
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	594 146
EXCÉDENT OU DÉFICIT	107 872
Contributions volontaires en nature	
Dons en nature	
Prestations en nature	4 550
Bénévolat	7 125
TOTAL	11 675
Charges des contributions volontaires en nature	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens	
Prestations en nature	4 550
Personnel bénévole	7 125
TOTAL	11 675



Annexe développée

L'activité de l'association :

Initiative Hauts-de-France, association adhérente du réseau Initiative France (le premier réseau associatif d'accompagnement et de financement d'entrepreneurs) fédère l'action des 21 associations locales des Hauts-de-France.

Notre réseau de service d'intérêt économique général se fixe comme mission de contribuer à la réduction de la fracture sociale et territoriale en se mettant à l'écoute et au service des entrepreneurs, des territoires et du développement de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et de la cohésion sociale.

Au cœur de la raison d'être de notre association et de son réseau, figurent l'accompagnement et le financement de créateurs/repreneurs d'entreprise et d'entrepreneurs grâce à des prêts d'honneur personnels, sans intérêts et sans garantie permettant à ces derniers la mobilisation d'autres dispositifs -notamment bancaires- de soutien aux TPE et PME...

L'accompagnement des entrepreneurs dans leur projet de création/reprise et croissance se déroule dans le cadre du programme de la Région Hauts-de-France « Maison des Entrepreneurs » en partenariat avec BPI et les collectivités locales. Les associations locales interviennent dans ce cadre à deux stades :

- L'ingénierie financière, permettant de mobiliser les financements (fonds propres et prêts bancaires) nécessaires,
- Le suivi post création, assurant la pérennité des entreprises soutenues.

La promesse de notre réseau : apporter, avec ses partenaires, un accueil professionnel en proximité, un accompagnement à la finalisation du business plan, un prêt d'honneur à taux 0, un suivi personnalisé, un parrainage et l'ouverture à un réseau de professionnel.

Nous nous adaptons ainsi notre offre de services aux besoins des territoires avec un modèle basé sur l'animation d'un écosystème de partenaires locaux (qu'ils soient institutionnels, associatifs ou privés) notamment au travers de nos comités d'agrément locaux.

Notre association comme tout le réseau Initiative France est engagée dans un processus de qualité grâce à :

- Une Charte d'éthique, un référentiel « métier », la « promesse Initiative France », un système de qualification
- L'assistance de ses organisations régionales et des services de sa coordination nationale
- Le projet stratégique du réseau pour la période 2022-2025

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- Du Plan Comptable Général : règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'autorité des Normes Comptables (ANC)
- Des normes comptables des personnes morales non commerçantes à but non lucratif : règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018 actualisé du règlement 2022-06.
- Des normes comptables et financières spécifiques arrêtées par le réseau Initiative France à la suite de l'entrée en vigueur du règlement ANC 2018-06



Les comptes annuels sont établis avec sincérité dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes
- indépendance des exercices
- continuité d'exploitation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

1ère application du Règlement ANC 2023-03 :

A compter du 1^{er} janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement 2013-03 entraine des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements sont précis au point « Règles et méthodes comptables ».

Informations relatives au bilan

- *Etat de l'actif immobilisé (NIF et ANC 2018-06)*

L'état des prêts décaissés à l'actif du bilan se présente ainsi :

prêts	31 12 2025		31 12 2024	
Immobilisés	montant	quantité	montant	quantité
Relance	375 765 €	89	2 381 215 €	333
Incubation	49 685 €	8	22 312 €	6
Cambium	16 495 €	6	25 272 €	7
Agricole	1 620 604 €	86	1 700 867 €	85
Total	2 062 549 €	189	4 129 666 €	431

Sur l'exercice 2025, 13 prêts ont été décaissés pour un montant de 376 950 € dont :

	Accordé 2025		Accordé 2024	
	nbre	Montant	nbre	Montant
Cambium				
Incubation	3	38 000 €		
Agricole	6	200 015 €	4	138 935 €
TOTAL	9	238 015 €	4	138 935 €



- *Etat des provisions (NIF)*

L'état des provisions pour dépréciation des prêts à l'actif du bilan se présente ainsi :

dépréciation des prêts	31 12 2025		31 12 2024	
	montant	quantité	montant	quantité
Autres fonds	375 765			
agricole	62 283		171 639	13
total	438 048		171 639	13
dotation	438 048		171 639	
reprise	171 639		152 322	

Les prêts sont provisionnés sur le montant net de garantie selon la règle suivante :

- Plus de 3 et jusqu'à 6 impayés : 50%
- Plus de 6 impayés : 75%
- En redressement judiciaire ou liquidation de bien : 100%
- En cas de cessation d'activité : 100%

- *Etat des créances et dettes (NIF)*

Le montant des prêts à l'actif du bilan se décompose ainsi selon les échéances :

échéance des prêts	31 12 2025		TOTAL
	- 1 an	1 an et +	
Relance	144 701 €	231 064 €	375 765 €
Incubation	17 277 €	32 408 €	49 685 €
Cambium	5 472 €	11 023 €	16 495 €
Agricole	389 757 €	1 230 847 €	1 620 604 €
total	557 207 €	1 505 342 €	2 062 549 €

- Répartition de la trésorerie (NIF)

Au 31 12 2025, la trésorerie se décompose ainsi selon la méthode préférentielle préconisée par la Norme Initiative France :

trésorerie	31 12 2025	31 12 2024
	montant	montant
trésor. s. prêt	4 298 891 €	6 341 693 €
trésor. fonctionnement	585 897 €	396 188 €
total	4 884 787 €	6 737 881 €

- La variation des fonds propres consacrés à l'activité prêt peut se résumer ainsi (NIF) :

fonds de prêt	31 12 2025	31 12 2024
	montant	montant
Relance	0	7 041 849
Incubation	222 250	222 250
Cambium	60 825	62 825
Agricole	3 306 048	3 340 511
Coopérative	500 000	
total	4 089 123	10 667 435

dont :

sans droit de reprise	3 937 033	3 467 910
avec droit de reprise	152 090	7 565 738

- La quote-part des fonds propres, affectable au fonctionnement de l'association, se présente ainsi (NIF) :

fonds propres fonctionnement	31 12 2025	31 12 2024
	montant	montant
réserves		
report à nouveau	434 947	292 613
<i>sous-total</i>	<i>434 947</i>	<i>292 613</i>
résultat fonctionnement		
total	434 947	292 613

- *Etat des dettes financières (NIF)*

Les dettes financières relatives à l'activité prêt sont issues de l'opération de liquidation des fonds Relance au 31/03/2025 par la Région.

dette financière sur prêts	31 12 2025	31 12 2024	taux	dette	date
	montant	montant	intérêt	-1 an	échéance
Relance	1 708 886 €	171 815 €	0	1 708 886 €	exigible
Incubation					
Cambium					
Agricole					
Fds de prêts à reverser			0		
total	1 708 886 €	171 815 €			

Informations relatives aux comptes de résultat

- *Montant des concours publics et subventions reçues (ANC 2018-06)*

concours publics subventions	2025			2024		
	concours publics	subventions exploit.	subventions investis.	concours publics	subventions exploit.	subventions investis.
Union Européenne						
Etat		30 169			32 534	
Conseil Régional		82 264			100 427	
Intercommunalités						
autres		88 235			95 223	
total		200 668			228 184	

- Décomposition du compte de résultat par activité (NIF)

	2025			2024		
	total	fonctionnement	prêts	total	fonctionnement	prêts
produits exploitation	316 221	316 221		330 930	330 930	
charges exploitation	341 744	341 744		370 915	370 915	
<i>résultat exploitation</i>	- 25 524	-25 524		-39 985	-39 985	
produits financiers	714 856	99 342	615 513	349 771	197 449	152 322
charges financières	517 036	0	517 036	186 785	0	186 785
<i>résultat financier</i>	197 820	99 342	98 477	162 986	197 449	-34 463
<i>Résultat courant</i>	172 296	73 818	98 477	123 001	157 464	-34 463
produits except.				21 316	21 316	
charges except.	-13 588	- 13 588	0	36 446	36 446	
<i>résultat exceptionnel</i>	-13 588	- 13 588		-15 130	-15 130	
<i>résultat net</i>	158 708	60 230	98 477	107 871	142 334	-34 463

- Tableau du compte de résultat sur activité prêt (NIF)

compte résultat activité prêt	31 12 2025		31 12 2024	
	montant	quantité	montant	quantité
<i>charges</i>				
dotations prov. prêts	438 048		171 639	13
pertes brutes s prêts	78 988		15 146	1
total des charges	517 036		186 785	
<i>produits</i>				
reprises prov. prêts	171 639	13	152 322	9
Autres produits	443 874			
total des produits	615 513		152 322	
Résultat net	98 477		-34 463	

- *Contributions en nature (ANC 2018-06)*

CNV	2025	2024
<i>contributions</i>		
dons en nature		
prestation en nature	4 500	4 550
bénévolat	2 040	7 125
total	6 540	11 675
<i>charges</i>		
secours en nature		
m-à-d gratuite de biens		
commodat (prêt)		
prestation en nature	4 500	4 550
personnel bénévole	2 040	7 125
total	6 540	11 675

Les informations concernant les mises à disposition de biens ou de personnel sont évaluées et transmises par les donateurs à partir des coûts enregistrés dans leur propre comptabilité.

Le bénévolat est quantifié grâce :

- aux relevés d'heures fournis par les différents bénévoles comme les parrains
- aux feuilles de présence remplies lors des différentes réunions comme les réunions des comités d'agrément, des diverses commissions techniques ou comités ad hoc

Le bénévolat est évalué sur la base de 60€ de l'heure.

L'association bénéficie également de prestations d'expertise comptable évalué à 2 040 €.

Autres informations

- *Effectif moyen (ANC 2014-03 et NIF)*

L'effectif moyen est exprimé en ETP (équivalent temps plein) et comprend les mises à disposition des personnes et les bénévoles concourant à l'activité.

Effectif	2025	2024
cadres	2	1
non cadres	1	1.9
<i>sous total</i>	3	2.9
personnel m-à-d facturées	0	0.12
personnel m-à-d CVN	0	0
total	3	3.02

- *Information sur les rémunérations des dirigeants (ANC 2014-03 et NIF)*

L'information sur les rémunérations des dirigeants n'est pas renseignée car elle reviendrait à communiquer une information individuelle à caractère confidentiel.

- *Honoraires du commissaire aux comptes (ANC 2014-03 et NIF)*

honoraires CAC	31 12 2025	31 12 2024
certification des comptes	5 040	5 700
autres missions		
total	5 040	5 700

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

INITIATIVE HAUTS DE FRANCE

Terrabundo
1, rue Christian Maille
59710 ENNEVELIN

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'Association INITIATIVE HAUTS DE FRANCE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.



2 bis, Chemin de la Blanchisserie - 59400 Cambrai - Tél. 03 27 82 27 11 - contact@bdl-experts.com

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ORGANE DÉLIBÉRANT

www.bdl-experts.com

Cambrai

Valenciennes

Saint-Amand

La Bassée

Arras

Marcq-en-Barœul

Lambersart

Armentières

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

✓ **Mise à disposition de Monsieur GENELLE**

Objet :

Mise à disposition de Monsieur GENELLE de INITIATIVE TERNOIS ARTOIS 7 VALLEES à INITIATIVE HAUTS DE FRANCE.

La mission de Monsieur GENELLE pour INITIATIVE HAUTS DE FRANCE consistera à :

- Assurer une mission de coordination avec la chambre d'agriculture de Région, assurer l'intermédiation bancaire des projets, identifier et accompagner les plateformes INITIATIVES de la Région afin de s'approprier le dispositif PRCTA.
- Contribuer à la mise en place d'actions de communication portant sur le dispositif PRCTA, la valorisation d'INITIATIVE HAUTS DE France et de ses services dans le domaine agricole.

La refacturation se basera sur les montants prévus dans le conventionnement Région :

- Expertise des dossiers Nord Pas de Calais : 700 euros/dossier.
- Gestion financière et administrative des dossiers sur les Hauts de France : 300 euros/dossiers.
- Actions de coordination : articulation avec le Point Accueil Installation et Transmission, montée en compétence des plateformes, développement d'actions de communication vers les réseaux et prescripteurs (selon le budget validé par la région).

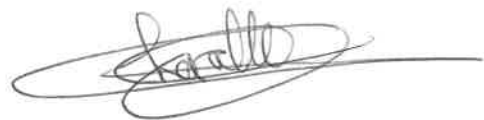
Montant :

La mise à disposition de Monsieur GENELLE, refacturée à INITIATIVE HAUTS DE FRANCE pour l'exercice 2025, s'est élevée à 4 200 euros.

Fait à Marcq-en-Barœul, le 17 juin 2026

SAS BDL AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des
Commissaires aux Comptes,
rattachée à la CRCC des Hauts-de-France



Claire CHAVALLE
Commissaire aux Comptes associée